

Amap de Vaugines – Année 2013
Contrat de colis de viande d'agneau, barquettes de merguez et saucisses

Ce contrat, établi dans le respect de la charte des AMAP(s) et de l'agriculture paysanne, lie les éleveurs ovins Émilien et Émilie BONNET et: (merci de compléter lisiblement tous les renseignements ci dessous)

M./Mme.....

Demeurant.....

Tél:.....Courriel.....

▣ **Pour des colis de viande d'agneau** :contenant environ 7 kgs de viande d'agneau (½ agneau) présentée découpée et conditionnée sous vide. Le prix est de 13,50€ le kilo. Chaque colis est composé d'1 gigot, d'1 épaule, d'une vingtaine de côtelettes et de collier/poitrine pour 4 personnes.

▣ **Pour des barquettes merguez ou saucisses:** contenant environ 1kg (soit 18 pièces), conditionnées en barquettes, sous atmosphère protectrice. Le prix est de 12,50€ le kilo.

Voici les dates de livraison pour l'année 2013:

▣ le 11 juin 2013:

- colis agneaux: (nombre de colis souhaité)
- barquettes merguez ou saucisses: (nombre de barquettes souhaité)

▣ le 17 septembre 2013:

- colis agneaux: (nombre de colis souhaité)
- barquettes merguez ou saucisses: (nombre de barquettes souhaité)

▣ le 17 décembre 2013:

- colis agneaux: (nombre de colis souhaité)

▣ **Merci de joindre à ce contrat un chèque d'acompte fixe d'un montant de 50€ pour chacune des trois livraisons (pas de chèque global), quel que soit le nombre de colis agneau ou barquettes merguez/saucisses commandés. Le montant du chèque sera déduit du montant de la commande lors de la livraison.**

▣ **Le(s) chèque(s) est (sont) à retourner, accompagné du présent contrat, à Émilien et Émilie Bonnet, les Cabanes, 84 220 Lioux, au plus tard le 2 mai 2012.**